

Józef Łaptos

Université pédagogique de Cracovie¹

La société polonaise aux yeux des diplomates belges à l'époque du stalinisme

La situation dans les pays étant entrés sous la tutelle de Moscou après la Seconde Guerre mondiale a souvent été méconnue par les contemporains occidentaux et de plus en plus ignorée dans l'atmosphère brumeuse de la guerre froide. Beaucoup de facteurs y ont contribué. Tout d'abord, on se rendait compte que le destin de l'Europe de l'Est fut décidé à Yalta par les « Trois Grands », et peu nombreux étaient ceux qui croyaient que leur exécuteur principal, à la fois libérateur et maître de ces entités territoriales, respecterait les règles démocratiques, comme promis en fioriture dans les textes de ces accords. On n'avait pas ce qu'on aurait dû avoir en mémoire, à savoir la situation dans les pays baltes après leur invasion par l'URSS, ainsi que l'annexion d'autres territoires en 1939². D'autre part, les exactions commises par les nouveaux régimes lors des premiers mois après la libération de l'Europe de l'Est étaient mises sur le compte de ce qu'on appelait la sortie de guerre³. Cette notion cachait aussi des abus lors de l'épuration

1 Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par le Centre national de la recherche scientifique polonais (National Science Centre, Poland, research project 2018/30/M/HS3/00153).

2 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 11 582 bis, n° d'ordre 44. Londres, 14 mars 1942, H. Borel de Bitche à P.-H. Spaak.

3 Cécile Jouhanneau, « Sorties de guerre : reconfigurations des normes et carrières combattantes », *Cultures & Conflits*, printemps 2010, p. 93–100, www.journals.openedition.org/conflits/ (consulté le 7 novembre 2020).

spontanée et incontrôlée dont étaient touchés de nombreux pays occidentaux, entre autres, la France et la Belgique : certains collaborateurs y furent pourchassés et souvent exécutés sommairement, d'autres subirent des humiliations de toutes sortes, y compris lynchages ou vengeances personnelles⁴.

Les Soviétiques et leurs émules ne manquaient pas de profiter de cette « atmosphère » de chasse aux ennemis intérieurs pour éliminer leurs adversaires politiques dans les pays sous leur tutelle. Les abus se firent connaître dans les années suivantes et eurent un prolongement dans de nombreux procès contre les « espions » auxquels on ne manquait pas d'ajouter l'accusation de collaboration avec l'ennemi pendant la guerre.

Quant à l'image que les autres (peu nombreux du fait de l'isolement progressif des pays derrière le « rideau de fer ») pouvaient se forger de la Pologne, il fallait non seulement déchiffrer les coulisses de la politique soviétique, mais également s'immerger dans l'histoire ancienne et plus récente de ce pays.

La particularité de la Pologne en comparaison avec d'autres pays dits de « démocratie populaire » venait du fait que c'était un pays plus grand que les autres mis sur l'orbite soviétique et dont le poids politique ne pouvait pas être sous-estimé. De plus, la Pologne (avec la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie) appartenait au camp des « vainqueurs » qui, en raison de leur participation à la coalition antihitlérienne, pouvaient prétendre à un traitement différent que les pays légalement occupés en tant que satellites du Troisième Reich comme la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie. La Pologne fut l'adversaire de la première heure de l'Allemagne nazie et avait fourni un effort de guerre considérable, ayant lutté sur tous les fronts et ayant ainsi contribué à la victoire finale des Alliés. Pour considérer l'attitude des Polonais, il faut aussi prendre comme préalable l'expérience de la perte d'indépendance de leur pays durant plus d'un siècle, marquée par deux grandes insurrections : celles de 1830 et 1863, contre l'oppression russe, noyées dans le sang.

Les diplomates belges, en général bien au fait des aléas de l'histoire de la Pologne et conscients, en raison des expériences de leur propre pays liées aux problèmes dus au voisinage des grandes puissances et de sa position géopolitique (au carrefour de l'Europe), découvraient les paradoxes de la situation et essayaient de déchiffrer le mécanisme du système qui s'installait en Pologne. Préoccupés par la politique étrangère du pays de leur mission, ils ne manquaient pas d'intérêt pour les changements de mentalité et l'influence de la propagande ainsi que les ressorts de la résistance sous

4 José Gotovitch et Paul Aron, *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Bruxelles, André Versaille éditeur, 2008, p. 381–389.

ses différentes formes. Ils étaient aussi sensibles au processus d'acculturation des pays de la sphère soviétique où les mêmes références et les mêmes interdits allaient couper les peuples de leur culture nationale en imposant une « langue de bois » soviétique.

L'opinion des Belges nous paraît d'autant plus intéressante qu'ils représentaient un pays qui était le troisième investisseur en Pologne avant la guerre et jouissait d'une grande estime et sympathie dans la société polonaise⁵. Qui plus est, la Belgique, première victime de l'agression allemande durant la Grande Guerre, était considérée par les Polonais, y compris ceux qui gouvernaient le pays, comme une alliée naturelle face à l'Allemagne. Ceci avait cet effet accommodant pour les diplomates belges qui jouissaient d'une plus grande liberté dans leurs relations avec la population polonaise. N'étant pas entravés par les intérêts politiques qui avaient un grand impact sur l'attitude des représentants des grandes puissances, ils gardaient en général un regard sobre et réaliste sur les enjeux face auxquels la société polonaise se trouvait. Observant les étapes de la mainmise soviétique sur ce pays de culture occidentale, ils se penchaient souvent sur les opinions et les motifs de soumission des différentes couches de la société. Leurs témoignages sont d'autant plus précieux que, du fait de la rupture des relations de tout genre entre l'Occident et la sphère soviétique, ils appartenaient à une catégorie rare de témoins oculaires des méthodes de soviétisation, camouflées devant l'opinion publique mondiale. Leurs rapports constituaient donc une prémisses importante des prises de décision par le gouvernement et, par cet intermédiaire, de la formation de l'opinion publique belge⁶. Il ne faut pas perdre de vue que la politique de Bruxelles à l'égard des pays sous la tutelle de Moscou était fortement influencée par ses relations avec l'URSS⁷.

5 Une manifestation particulière de cette attitude eut lieu au début de janvier 1947, lors de la visite de Jean Terfve, ministre belge de la Reconstruction. Il fut reçu avec les honneurs et dans un climat pavé de nombreuses allocutions et articles de presse rappelant les souffrances et dommages subis par la Belgique dans les deux guerres mondiales et accentuant les liens d'amitié entre les deux pays dans le passé. Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 3. Varsovie, 3 janvier 1947, H. Eeman à P.-H. Spaak.

6 Voir Tadeusz Wyrwa, « L'établissement du régime communiste en Pologne et ses conséquences à la lumière des observations des agents diplomatiques et consulaires de France », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n° 1, 1985, p. 5–19, www.persee.fr/doc/receo_0338-0599_1985_num_16_1_2537 (consulté le 10 octobre 2020).

7 Gergely Fejérdy, « La réaction diplomatique d'un petit pays européen face à l'insurrection hongroise de 1956: la Belgique », *Relations internationales*, n° 129, 2007/1,

Les relations diplomatiques entre la Belgique et la Pologne furent nouées presque tout de suite après le retrait de la reconnaissance au gouvernement polonais en exil et la reconnaissance de fait du Gouvernement provisoire d'unité nationale. Le premier représentant de la Belgique d'après-guerre, au rang de chargé d'affaires *ad interim*, André Wendelen, se présenta à Varsovie le 28 août 1945, après les seize jours d'un voyage au cours duquel il lui était arrivé de profiter de l'aide de soldats soviétiques lors d'une panne de voiture⁸.

Avant l'installation à Varsovie de son envoyé diplomatique, le gouvernement belge puisait les informations sur la situation en Pologne dans les rapports de l'ambassadeur belge à Moscou, Edouard Le Ghait. Une longue analyse due à sa plume de la situation en Pologne fut livrée le 30 janvier 1945. L'ambassadeur affirmait déjà à cette date, en se référant aux opinions de ses collègues revenant de Lublin, siège du gouvernement polonais provisoire, récemment constitué par les Soviétiques, que ce dernier devait être considéré comme le « gouvernement de la Pologne de demain », vu que la société polonaise, dont les élites intellectuelles avaient été décimées par les deux occupants, n'était pas capable de former une opposition réelle au régime imposé par Moscou⁹. Il était vain d'après lui d'espérer que la Pologne arrive à avoir un régime pleinement démocratique. Néanmoins, il supposait que les maîtres du Kremlin, gardant en mémoire les insurrections du XIX^e siècle, allaient être forcés de lui laisser une marge de liberté pour en faire un état-tampon solide face à l'Allemagne¹⁰.

Sept mois plus tard, André Wendelen, observant de près la situation de ce pays « vainqueur », semblait confirmer cette opinion, d'autant plus qu'il constatait l'attitude optimiste des Polonais quant à l'avenir de leur pays. Tout de même, en observant le comportement des soldats russes qui semblaient saboter le redressement de la Pologne, il se demandait s'il ne s'agissait pas là d'un « machiavélisme soviétique¹¹ ».

Les représentants de la Belgique suivaient avec beaucoup de sympathie les efforts de la population polonaise pour sauver le plus de liberté possible dans le cadre de la « démocratie octroyée » par les Soviétiques. L'opposition

p. 117–137, www.cairn.info/revue-relations-internationales-2007-1-page-117.htm (consulté le 17 novembre 2020).

8 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 71. Varsovie, 4 septembre 1945, A. Wendelen à P.-H. Spaak.

9 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 973, n° d'ordre 28 (confidentiel). Moscou, 30 janvier 1945, E. Le Ghait à P.-H. Spaak.

10 Ibid.

11 Ibid., n° d'ordre 71. Varsovie, 4 septembre 1945, A. Wendelen à P.-H. Spaak.

populaire fut réduite au silence par les polices secrètes russe et polonaise de plus en plus efficaces et chacun espérait donner son opinion plutôt lors des prochaines élections qu'à travers des actions prématurées. La seule résistance ouverte était celle des bandes armées qui poursuivaient une activité confuse dans les régions orientales et dans la voïvodie de Kielce. Outre des opposants politiques, elles regroupaient de simples bandits, déserteurs, Ukrainiens menacés d'expulsion, etc. Leurs méfaits étaient invariablement attribués par la propagande gouvernementale au WIN, organisation anti-soviétique qui avait à son compte de nombreux meurtres d'activistes et fonctionnaires communistes¹². Quelques grands procès de ses membres servirent à discréditer les opposants de droite, compromettre Anders et le gouvernement en exil et, comme l'observe Wendelen, d'une façon indirecte, atteindre aussi Mikołajczyk et la Grande-Bretagne.

Mikołajczyk, vice-Premier ministre dans le gouvernement provisoire, ancien Premier ministre du gouvernement en exil, forma en 1946 le parti paysan polonais (PSL), renouant ainsi avec une tradition d'avant-guerre, à la différence du parti populiste paysan (SL), encouragé par le gouvernement. Les chances du PSL aux élections venaient de l'autorité de son fondateur et d'une grande popularité parmi tous les opposants réduits au silence. «Le nouveau parti devra être toléré par le gouvernement, affirmait Wendelen, bien qu'il puisse s'attendre à rencontrer de nombreux obstacles avant de pouvoir se présenter à des élections régulières des candidats librement choisis¹³». Le parti de Mikołajczyk était le seul qui pouvait s'exprimer librement, quoique obligé d'adopter les points essentiels du programme gouvernemental : amitié avec les Soviétiques, ratification de la réforme agraire et de la loi de nationalisation, qui étaient exclus de toute polémique.

Si la préparation des élections donna quelques illusions sur la possibilité de garder une forme de régime démocratique, la situation économique poussait au désespoir. Il s'est vite avéré que les Soviétiques désiraient voir la Pologne importer tout ce qui lui était nécessaire de la Russie

12 «Wolność i Niepodległość» (WiN) [Liberté et Indépendance], organisation militaire clandestine, fondée le 2 septembre 1945 à Varsovie. Elle s'appuyait sur la structure de la résistance en temps de guerre, récupérant de nombreux cadres et une partie du maquis. Dans sa lutte contre la soviétisation de la Pologne, elle organisait des attaques contre les postes de la milice et de l'administration d'État et de nombreuses exécutions de personnes liées au pouvoir communiste ainsi que de membres du parti communiste. Des agents de la police politique communiste arrivèrent à pénétrer ses rangs en 1948 et la démasquèrent en révélant ses liens avec la CIA.

13 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 71. Varsovie, 4 septembre 1945, A. Wendelen à P.-H. Spaak.

ou des Balkans, par l'intermédiaire de cette première. Seuls les produits que l'URSS n'était pas en mesure de fournir pouvaient être achetés en Europe occidentale. « La tendance actuelle aboutira logiquement à rendre la Pologne entièrement dépendante des Soviétiques dans le domaine économique ; les capitaux étrangers seraient systématiquement écartés ; seules des ouvertures de crédit ou des échanges commerciaux limités avec les pays de l'Europe occidentale seraient admis », prévoyait le diplomate belge¹⁴.

Des procédés inquiétants étaient aussi observés dans l'organisation des forces militaires polonaises. Lors du défilé militaire à l'occasion du premier anniversaire de la libération de Varsovie, le chargé d'affaires belge passa en revue la situation dans l'armée polonaise. Le retrait de certaines unités soviétiques qui exerçaient le contrôle direct de la Pologne pouvait réjouir, si cette réduction n'était pas compensée par l'introduction de nombreux officiers russes à des postes de contrôle de l'armée polonaise. Cette armée comptait d'après lui plus de vingt divisions équipées en matériel russe ce qui était compréhensible car l'industrie de guerre polonaise n'avait pas été reconstruite. La Pologne devenait aussi dans ce domaine tributaire de l'URSS.

Certaines attentes quant aux cadres supérieurs de l'armée se fondaient sur la présence de quelques officiers supérieurs de l'ancien régime au commandement. L'état-major polonais était sûrement désireux de leur adjoindre de nombreux officiers de carrière qui étaient restés en Angleterre, en Allemagne et en Italie et hésitaient à rentrer au pays. Une campagne de presse particulièrement violente au début de l'année 1946 contre le général Anders, présenté comme l'incarnation réactionnaire du fascisme polonais soutenant en outre les « bandes » qui fomentaient des troubles en Pologne, servit visiblement à les retenir en dehors de leur patrie.

À l'actif du gouvernement, le représentant de la Belgique évoquait à cette époque la réorganisation réussie des transports ferroviaires, ainsi que le succès politique avec le vote du K.R.N. (Conseil national de l'Intérieur) approuvant à la quasi-unanimité l'amitié avec l'Union soviétique, la ratification des nouvelles frontières, la loi de nationalisation et la réforme agraire. De plus, il obtint que l'Organisation des Nations Unies fasse une place plus qu'honorable à la Pologne, en assurant, le 26 juin 1945, à la Conférence de San Francisco, les délégués de Varsovie que leur pays comptait parmi les fondateurs de cette organisation malgré l'incapacité du gouvernement provisoire à signer la Charte de l'ONU à cette date¹⁵.

14 Ibid., n° d'ordre 82. Varsovie, 2 octobre 1945, A. Wendelen à P.-H. Spaak.

15 Ce document fut signé le 16 octobre 1945 par Wincenty Rzymowski, ministre des Affaires étrangères dans le Gouvernement de l'Unité nationale.

Il y reconnaissait aussi un acquiescement de la part de certains groupes sociaux aux considérables réformes lancées après la libération. C'était surtout le cas pour la réforme agraire. Avant la guerre, la Pologne, ainsi que toute l'Europe centrale, était enfermée dans des formes sociales archaïques. Malgré la pression des partis paysans, on n'arrivait pas à sortir de la structure agraire latifundiaire. Les paysages bucoliques, avec des manoirs au milieu de vastes propriétés nobiliaires, qui éveillent jusqu'à maintenant une certaine nostalgie, cachaient une paysannerie pauvre dont le destin ne différait pas beaucoup de celui du siècle précédent. En partageant les terres de ces grandes propriétés, le gouvernement a réalisé le rêve du paysan polonais, répondant à son attachement à la terre.

On pouvait aussi noter comme succès du régime, et A. Wendelen le fait, l'approbation par le peuple polonais de l'industrialisation accélérée (à outrance) du pays ainsi que celle de grands investissements et de la reconstruction de l'industrie sur les « terres recouvrées ». Ceci s'exprimait dans un enthousiasme visible avec lequel les Polonais se sont mis à relever leur pays de ruines, saluant avec joie la reconstruction de chaque usine ou mise en marche des premiers hauts fourneaux. L'approbation de la nationalisation de l'industrie venait du souvenir des dérives du capital étranger d'avant-guerre que la propagande ne manquait pas d'exploiter. Des ouvriers écoeurés par un capitalisme exploiteur facilitaient, de bonne foi, la tâche des envoyés de Moscou ce qui allait, deux ans plus tard, favoriser l'introduction du stakhanovisme. Wendelen, préoccupé par les intérêts belges¹⁶ ne s'attarde pas sur ce sujet et remarque seulement que certains interlocuteurs lui faisaient part de leur perplexité face à cette politique d'industrialisation : « D'une part, ils croient [rapporte l'envoyé belge] que l'équipement rapide de la Pologne pourrait la rendre plus indépendante politiquement de la Russie. Puis ils considèrent l'autre éventualité, c'est, qu'en le faisant, on crée une économie polonaise qui pourrait apporter un appui substantiel à la politique russe d'armement¹⁷ ».

À l'approche des élections, le risque de voir l'opposition remporter une victoire poussait le régime à la réduire et discréditer par tous les moyens dont il disposait. Les attaques de la presse gouvernementale contre le PSL se sont particulièrement intensifiées. On l'accusait de rompre l'unité démocratique du pays, de s'appuyer sur des éléments réactionnaires et fascistes, de défendre l'emprise du capitalisme occidental sur la Pologne. Pour

16 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 95. Varsovie, 2 octobre 1945, A. Wendelen à P.-H. Spaak.

17 Ibid.

obtenir l'adhésion du PSL au bloc dit démocratique, réunissant les partis procommunistes, on lui offrait jusqu'à 40% des sièges. Ceci donnerait au parti communiste la possibilité de continuer à gouverner tout en gardant les apparences d'un gouvernement d'union nationale. Mikołajczyk se rendait bien compte qu'une telle concession lui coûterait l'appui d'une partie très importante de ses adhérents et d'une masse de citoyens intimidés par les persécutions, pour qui il représentait avant tout la résistance à la soviétisation de leur pays¹⁸.

Le successeur de Wendelen à la tête de la Légation de Belgique, Harold Eeman, arrivé en Pologne au printemps de 1946, jetant un regard frais sur la campagne électorale législative polonaise, la trouvait désespérante. Très éloignée du modèle démocratique, elle se réduisait en fait, selon lui, à l'action de la liquidation effective de l'opposition. Autrement dit, elle était dirigée contre M. Mikołajczyk et son parti paysan. Eeman dévoile dans son rapport tout un éventail d'accusations inventées contre le vice-Premier ministre. Il était présenté comme l'ami des Allemands, l'allié et le complice des bandits qui poursuivent la résistance armée contre le régime. Son parti devint dans ce verbiage la « superstructure légale de l'opposition illégale ». On retrouvait des soi-disant preuves de la participation du parti paysan à des attentats, meurtres, actes de sabotage, et on organisait des procès spectaculaires de ses membres en vue, le plus souvent basés sur des accusations inventées de toutes pièces, où celle de collaboration avec la Gestapo apparaissait en première place. Le diplomate belge illustre aussi le mécanisme d'élimination de candidats des listes par des arrestations jusqu'à la date limite de dépôt des listes. Ce procédé, selon ses estimations, avait mis cinq millions et demi d'électeurs dans l'impossibilité de voter pour M. Mikołajczyk et ce n'était qu'une des mesures utilisées pour intimider et tenir à l'écart de la consultation électorale une partie importante de la population. Zygmunt Modzelewski, vice-ministre des Affaires étrangères, dans une conversation avec Eeman, avouait sans gêne que dans la campagne électorale l'accent serait mis sur les liens du PSL avec les réactionnaires du pays et de l'étranger ce qui devrait augmenter les chances du « bloc démocratique¹⁹ ».

Les menaces pour l'opposition venaient de toutes parts. Les structures du parti communiste se renforçaient par la nomination de nombreux hommes de confiance « pas toujours polonais », comme le remarque judicieusement le diplomate, dans les rouages de l'État. La police secrète

18 Ibid., n° d'ordre 54. Varsovie, 4 mars 1946. A. Wendelen à H. Vos.

19 Ibid.

devenait de plus en plus efficace et l'épuration des suspects se poursuivait. Ces suspects étaient recherchés surtout dans le milieu intellectuel, trop rattaché au passé. On proclamait d'ailleurs ouvertement qu'il fallait créer une nouvelle classe intellectuelle en puisant dans l'enthousiasme des jeunes. Remarquons que la création de ses propres élites devint un but stratégique du régime durant toute son existence.

Cette façon d'agir impunément du Gouvernement provisoire choquait le diplomate belge qui était enclin à y voir l'effet d'un désintéressement des puissances occidentales, qui avaient pourtant assumé, en signant les accords de Yalta, la responsabilité de veiller à ce que des élections libres aient lieu en Pologne dans des conditions normales²⁰. Les Anglais et les Américains se bornèrent en fait à protester verbalement²¹. Le chargé d'affaires des Pays-Bas, collègue d'Eeman, eut au sujet de ces « manifestations platoniques » un entretien significatif avec un membre important de l'ambassade britannique : « Pourquoi, lui demanda-t-il, faites-vous tout ce bruit autour des élections polonaises, alors que vous savez que vous n'interviendrez pas d'une manière décisive ». Et le diplomate anglais de répondre : « Si nous faisons toutes ces démonstrations, c'est uniquement pour montrer à nos amis polonais que nous faisons tout notre possible pour les aider et pour qu'un jour, lorsque le conflit inévitable éclatera entre les Anglo-Saxons et la Russie, ces amis se souviennent de nous²² ». Un agent du Département d'État, chargé des affaires polonaises, indiqua à un des collaborateurs de l'ambassadeur français Henri Bonnet, que les États-Unis

20 Cette attitude d'abandon de la Pologne par les Alliés fut violemment critiquée par l'ambassadeur des États-Unis en Pologne, Arthur Bliss-Lane, poussé ensuite à donner sa démission à la suite de la publication d'un article, paru le 14 juillet 1947 dans *Life* : « How Russia Rules Poland », basé, selon les communistes polonais, sur des informations fournies par des agents de la CIA. Voir Arthur Bliss-Lane, *I saw Poland betrayed. An American Ambassador Reports to the American People 1944-1947*, Indianapolis/New York, The Bobbs-Merrill Company, 1948, traduction française : *J'ai vu la Pologne trahie. Ambassadeur des États-Unis en Pologne (1944-1947)*, Paris, S.F.E.L.T., 1949.

21 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 595. Varsovie, 22 octobre, 1946. J. Graeffe à P.-H. Spaak. Il y avait paradoxalement des accusations de la part du gouvernement polonais à l'égard des États-Unis, selon lesquelles ces derniers auraient fait pression sur l'UNRRA pour réduire ses fournitures et créer ainsi des difficultés au gouvernement polonais à l'approche des élections. Józef Łaptos, *Humanitaryzm i polityka. Pomoc UNRRA dla Polski i polskich uchodźców w latach 1944-1947*, Kraków, Wydawnictwo Naukowe Uniwersytetu Pedagogicznego im. KEN, 2018, p. 360-361.

22 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 32. Varsovie, 24 janvier 1947, H. Eeman à P.-H. Spaak.

allaient entretenir des relations diplomatiques avec la Pologne, malgré le résultat négatif des élections pour l'opposition, car on estimait que « de graves événements se prépar[ai]ent en Pologne qui exig[ai]ent, de la part des États-Unis, la plus grande vigilance²³ ».

Il était surprenant pour l'observateur belge de voir que juste avant les élections, le gouvernement avait lancé l'affaire M. Cavendish-Bentnick, ambassadeur de Grande-Bretagne, l'accusant de participer à une réunion de conspirateurs et en avançant pour preuve sa visite chez son ancien ami, le comte Ksawery Grocholski. Comme le suppose le diplomate belge, il s'agissait, non pas de discréditer le représentant britannique, mais de monter les Polonais contre l'opposition appuyée par l'Angleterre. Dans le procès qui eut lieu le 14 janvier 1947, trois jours avant les élections, Grocholski et deux autres personnes accusées de collaboration avec la Gestapo, et ensuite avec l'ambassade britannique, furent condamnés à mort.

Dans de telles conditions de terreur, marquées au dernier moment par l'arrestation de 80 mille militants régionaux du PSL, le résultat des élections ne pouvait faire l'objet du moindre doute. La terreur, accompagnée de fraudes dans de nombreuses commissions électorales, donna la victoire au « bloc démocratique » qui obtint 394 sièges, soit 80.1% et le seul parti de l'opposition, PSL, seulement 28 sièges soit 10.3%. On était loin des 40% de sièges offerts au PSL (le pourcentage était bien significatif) par le gouvernement sous réserve qu'il rejoigne le bloc démocratique.

Ces résultats, suivis de persécutions des opposants, forcèrent Mikołajczyk à fuir le pays (avec l'aide des Américains) pour éviter le pire, et ternirent la vision optimiste de l'avenir si souvent admirée chez les Polonais par les témoins étrangers. Les chances que ces élections puissent marquer le départ vers une Pologne libre et démocratique s'évanouirent au cours de la campagne électorale et furent réduites pour longtemps. Eeman admettait que des extrémistes pourraient reprendre les armes, mais ce serait une catastrophe pour le pays du fait de la force militaire des communistes. Le conseil tacite de l'envoyé belge était d'accepter les résultats et de s'armer de patience²⁴. L'attitude d'autres représentants diplomatiques pouvait surprendre. Pour ramener probablement toute la question à des stéréotypes qu'il partageait, Jean de Bausse, chargé d'affaires de France en Pologne, s'inclinait devant le résultat des élections qu'il voyait comme une preuve

23 Archives du ministère des Affaires étrangères (français), Série Europe 1944-1960, v. 39 Pologne. Washington, 6 janvier 1947, H. Bonnet à L. Blum.

24 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 690. Varsovie, 6 décembre 1946. H. Eeman à P.-H. Spaak.

du fait que des pays comme la Pologne se rangeaient, à la différence des « démocraties intégrales », dans la catégorie des « démocrates gouvernementales ». Et il ajoutait une opinion qui lui paraissait courante : « Il s'agissait, en effet, avant tout, d'un pays où la tradition démocratique manque d'assise et dans lequel, comme on l'a maintes fois rappelé au cours des derniers mois, les élections ne furent pratiquement jamais libres²⁵ ».

Les observateurs externes pouvaient, à partir de ce moment, relater seulement comment la population polonaise s'adaptait, « avec beaucoup de courage », à l'intrusion de plus en plus systématique du parti et de l'État dans sa vie. « Son adaptation n'est pas celle d'un peuple soumis, mais bien plutôt celle d'un pays occupé cherchant à traverser le mieux possible une période passagère d'occupation²⁶ », avait remarqué H. Eeman quelques mois auparavant et cette réflexion allait devenir emblématique pour toute la période communiste. L'attitude des Polonais devait profondément l'impressionner car, trente ans plus tard, dans ses mémoires, il revient sur ce « courage indomptable du peuple polonais, sa résilience, et quelque chose dans le comportement qui nous fait penser à un optimisme aveugle [qui] les a sauvés du désespoir²⁷ ».

L'acceptation de l'amnistie proposée en 1947 par le gouvernement allait clore cette période de résistance légale et illégale. Seuls des « soldats maudits » isolés continuèrent une lutte sans espoir.

On pouvait encore espérer que le parti communiste, déjà bien en selle, essaierait de gagner une certaine acceptation en élargissant la marge de liberté par l'application du principe d'une voie autonome vers le socialisme. Certains égards dont profitaient d'autres « vainqueurs », la Tchécoslovaquie en tête (qui s'adonnait à un rêve très cher à Beneš de constituer « le pont entre l'Ouest et l'Est »), ou la Yougoslavie (forte de l'appui populaire dont jouissait Tito, peu enclin à suivre le modèle soviétique malgré la reprise de la constitution soviétique de 1936), permettaient d'entretenir ce genre d'illusions.

Là aussi la déception allait venir rapidement. Un avertissement apparut au moment de l'offre du plan Marshall. Le 4 juillet 1947, la Tchécoslovaquie se prononça en faveur de l'adhésion à ce plan et le gouvernement polonais se préparait à la suivre, mais le jour même, Radio Moscou annonça que

25 Archives du ministère des Affaires étrangères (français), Série: Europe 1944–1960, Pologne v. 39. Varsovie, 27 janvier 1947. J. de Bausse à G. Bidault.

26 Ibid., n° d'ordre 234. Varsovie, 28 mai 1946, H. Eeman à P.-H. Spaak.

27 Harold Eeman, *Clouds over the sun. Memoirs of a Diplomat 1942–1958*, London, Hale, 1981. p. 121–122.

la Pologne avait « spontanément » refusé d'accepter l'offre américaine. La leçon fut comprise. Le lendemain, la proposition américaine fut officiellement rejetée par le gouvernement polonais. La Tchécoslovaquie, après la visite d'une délégation gouvernementale à Moscou, dut s'incliner, elle aussi²⁸.

La mise au pas de la Pologne dans la question du plan Marshall impliquait une intégration plus étroite de l'économie polonaise et de celles d'autres démocraties populaires dans le vaste plan de l'économie soviétique. Par conséquent, on devait s'attendre à la réduction des échanges avec l'Ouest ce qui inquiéta les Belges soucieux de leurs avoirs dans le pays²⁹. La solution envisagée par les Belges quelque temps avant cette décision, qui consistait à lier le paiement du dédommagement pour la nationalisation des biens belges à des fournitures de charbon et l'ouverture de crédits pour inciter à faire des achats pour l'industrie polonaise en Belgique, s'évanouissait inexorablement. Le processus de récupération aurait demandé un laps de temps assez long ce qui, dans la nouvelle situation, s'annonçait peu probable³⁰.

Quant au marché intérieur, la situation était pleine de paradoxes. D'un côté, le gouvernement essayait d'introduire un système de rationnement de certains produits, de l'autre, vu l'offre insuffisante, il était obligé de fermer les yeux sur l'existence d'un marché libre. L'abondance de marchandises qu'offrait ce marché associé au marché noir surprenait les observateurs étrangers. Au début, ceci s'expliquait par l'aide de l'UNRRA dont certains articles de luxe (cigarettes, café, chocolat), provenant du système de distribution, étaient revendus pour se procurer de la nourriture³¹. Mais en 1948, H. Eeman, scrutant la situation dans le pays, déjà bien isolé de l'Occident, était tout autant surpris que ses collègues deux ans auparavant de voir la riche offre de produits sur le marché libre, « une des heureuses caractéristiques de la situation actuelle³² ». Il craignait pourtant que les jours de cette abondance du marché libre ne soient comptés vu la lutte

28 Laszlo Nagy, *Démocraties populaires. Du bloc soviétique au communisme des patries*, Paris, Arthaud, 1968, p. 47-48.

29 La valeur des avoirs belges nationalisés en Pologne atteignait 30 à 40 milliards de francs. Le plan proposé par le Consortium belgo-polonais prévoyait leur amortissement en l'espace de 6 à 7 ans.

30 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis. Bruxelles, 16 mai 1947. Note de la Direction générale du ministère des Affaires étrangères sur la négociation éventuelle d'un traité de commerce.

31 Archives de l'ONU, S-1021-0042-08. Varsovie, 29 octobre 1946; Mrs Pecot, « Paradoxes in Polish Economy ».

32 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 698. Varsovie, 30 août 1947, H. Eeman à P.-H. Spaak.

acharnée contre la propriété privée et les koulaks, accompagnée de tentatives de collectivisation. Et là, il se trompait car son successeur Arthur Wauters observa le même phénomène qu'il qualifia de « déconcertant » :

Les gens achètent de tout et sans compter. On se demande d'où vient l'argent. La première explication qui vient à l'esprit, est qu'ils craignent une dévaluation. Ils se hâtent de convertir une monnaie entraînée vers le néant en biens concrets. Ceci peut être vrai pour les meubles, les fourrures, les bijoux, l'équipement ménager. Mais c'est déjà moins vrai pour les vêtements. Et cela ne l'est pas du tout pour les fleurs et les parfums qui, à en juger par l'encombrement des boutiques, sont au centre de transactions considérables. Chez les parfumeurs, on vend les parfums Worth de Paris, qui ne répondent pas tout à fait à l'éthique d'une démocratie populaire. On y écoule aussi les produits de beauté Elisabeth Arden³³.

Il revient sur cette « frénésie d'achats » à l'automne 1949³⁴.

Le penchant des Polonais pour les fleurs, mentionné par le diplomate belge, est digne d'être souligné, car l'image des fleuristes dans les ruines de Varsovie impressionnait beaucoup les autres étrangers qui visitaient la Pologne d'après guerre. Un des spécialistes de l'UNRRA, en quittant la Pologne en 1946, se souvint d'une vieille dame achetant des fleurs dans une de ces boutiques provisoires de Varsovie en ruines et eut cette réflexion : « Si quelqu'un qui a faim cherche à acheter du pain et qu'il s'offre un bouquet de fleurs, cela veut dire qu'il est sur une bonne voie du renouveau, cela veut dire qu'il regarde l'avenir avec optimisme³⁵ ». Le diplomate américain Hugh Gibson, en arrivant à Varsovie, ville qu'il connaissait avant-guerre, fut choqué de la voir si profondément touchée et surpris par le grand nombre de boutiques dans les ruines, avec une prédominance de fleuristes³⁶.

La marge de libertés tant économiques que politiques ou culturelles se rétrécissait inexorablement les années suivantes. Une nouvelle césure, selon le diplomate belge, apparut avec l'hérésie titiste³⁷. D'après lui,

33 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 12 089, n° d'ordre 419. Varsovie, 27 avril 1949, A.Wauters à P. Van Zeeland.

34 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 12 089, n° d'ordre 806A. Varsovie, 13 septembre 1949, A. Wauters à P. Van Zeeland.

35 Archives de l'ONU, S-1021-0045-06, R. B. Prace, « Mój pobyt w Polsce », *DP Express* (Munich), 28 mai 1946.

36 Hugh Gibson, « Poland today », *New York Times*, 13 février 1947.

37 La rupture entre Tito et Staline eut lieu en 1948, après que l'URSS eut échoué à soumettre la Yougoslavie communiste. Ensuite, le Kominform exclut le Parti

la condamnation du parti communiste yougoslave et de M. Tito par le Kominform causa autant de satisfaction dans la population polonaise que d'embarras à son gouvernement. Tandis que le peuple dans son ensemble se félicitait de la résistance opposée à l'emprise de l'URSS par une des démocraties populaires (c'étaient des espoirs bien exagérés, jugeait-il), les sphères gouvernementales avaient tendance à considérer comme une lourde erreur la résolution du Kominform³⁸. Néanmoins, les communistes polonais donnèrent leur adhésion à cette déclaration et, par mesure de prévention, firent perdre ses postes de vice-Premier ministre et de ministre des Territoires recouverts à Władysław Gomułka, prochain héros du dégel polonais³⁹. Cette technique ne donna pas satisfaction aux maîtres de Moscou qui montrèrent le chemin en organisant à grand tapage le procès de Laszlo Rajk⁴⁰ en Hongrie. L'épuration se poursuivit en Pologne et la réunion du Comité central du parti qui eut lieu du 11 au 13 novembre 1948, avec la participation d'un délégué soviétique et de représentants d'autres partis communistes, procéda à d'autres évincements.

Après le schisme yougoslave, de nouveaux « ennemis du peuple » apparurent, c'étaient les « titistes », et le répertoire des invectives s'enrichit considérablement. A. Wauters, homme politique et diplomate belge, fin connaisseur des régimes communistes⁴¹, associait ce surcroît d'accusations au procès Rajk :

L'hérésie de Tito a cessé d'être considérée comme une simple déviation. Le mot d'ordre qui est docilement suivi dans tous les journaux en Pologne est de

communiste de Yougoslavie de ses rangs et dénonça la « déviation nationaliste » de Tito. Cette notion fut par la suite utilisée pour mener des purges dans les rangs des communistes. Cette rupture surprenante avait ses origines dans le projet de fédération balkanique proposée par Tito. Voir Marie-Paule Canapa, « Le conflit entre le Kominform et la Yougoslavie », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n° 4/1973, p. 153-172, [www.persee.fr › receo_0035-1415_1973_num_4_2_1152](http://www.persee.fr/doc/reeco_0035-1415_1973_num_4_2_1152), (consulté le 25 octobre 2020).

38 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 578. Varsovie, 1^{er} juillet 1948, H. Eeman à P.- H. Spaak.

39 Ibid., v. 12 419, n° d'ordre 881. Varsovie, 11 octobre, A. Wauters à P. Van Zeeland

40 François Fejtö, « L'affaire Rajk, quarante ans plus tard », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 1/1990, p. 75-84, www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1990_num_25_1_2225 (consulté le 19 août 2020).

41 À partir de juin 1940, il fut le chef du service d'information et de propagande dans le gouvernement belge à Londres, chargé de diverses tâches de propagande. Au sortir de la guerre, il continua ce travail à Bruxelles, à la tête des services d'information du ministère des Affaires étrangères, jusqu'à sa nomination à Varsovie, en 1946.

considérer le mouvement titiste comme une vaste organisation internationale, payée par les dollars américains, s'étendant à tous les pays de l'Est, dans le but de renverser les démocraties populaires et de soumettre les nations du rideau de fer à l'impérialisme anglo-saxons⁴².

La chasse aux « déviationnistes nationalistes » marqua l'année 1949 et prouva que la distinction entre les « vainqueurs » et les « vaincus » dans la zone soviétique avait disparu, modifiant radicalement les bases et la structure des démocraties populaires. L'élimination de Gomułka et des siens fut accentuée par l'imposition du maréchal Rokossowski à la tête de l'armée polonaise et la création de la RDA⁴³.

La seule différence entre la Pologne et les autres pays de la zone soviétique, c'était la position de l'Église. Du fait de l'extermination des Juifs pendant la guerre et du déplacement des frontières décidé à Yalta, la Pologne se retrouva un pays majoritairement catholique et en même temps monoethnique ce qui renforçait la position du catholicisme en tant qu'élément important de l'identité nationale, dû à la forte religiosité des Polonais. Ainsi l'Église devenait-elle doublement un adversaire redoutable du nouveau pouvoir communiste, d'autant plus qu'elle était le dernier rempart de l'opposition larvée, passive mais toujours existante⁴⁴. On était bien conscient que la religion était incompatible avec un État satellite de Moscou, basé sur l'idéologie marxiste-léniniste. Cette situation poussait les diplomates belges, sensibles, en raison de l'histoire de leur pays, à la religion comme facteur identitaire, à observer attentivement l'inévitable confrontation de l'Église avec l'État. Juste après la libération, le gouvernement évitait visiblement de heurter les sentiments religieux de la population et semblait respecter la place traditionnelle de l'Église dans la société. « Plusieurs fêtes du PPR, remarque Eeman en mai 1946, ont commencé ces jours-ci par la célébration d'une messe solennelle. Le président Bierut était présent au Te Deum chanté le 9 mai, anniversaire de la victoire, par le cardinal-archevêque de Varsovie⁴⁵ ». Le gouvernement cherchait un contact avec le Saint-Siège en vue de la conclusion d'un nouvel accord destiné à remplacer le concordat d'avant-guerre qui le gênait. Les optimistes voulaient y voir le

42 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 12 419, n° d'ordre 827. Varsovie, 19 septembre 1949, A. Wauters à P. Van Zeeland.

43 Ibid., n° d'ordre 1039. Varsovie, 1^{er} décembre 1949, A. Wauters à P. Van Zeeland.

44 Ibid., v. 12 419, n° d'ordre 508. Varsovie, 25 mai 1949, A. Wauters à P.-H. Spaak.

45 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 10 966 bis, n° d'ordre 234. Varsovie, 28 mai 1946, H. Eeman à P.-H. Spaak.

signe de l'originalité du système politique en Pologne, évitant visiblement de copier totalement le modèle soviétique.

La hiérarchie de l'Église polonaise ne se laissait pas endormir par la fausse sympathie officielle qui lui était manifestée et se rendait parfaitement compte de la guerre sourde qui lui était faite partout où son activité avait du poids, et en premier lieu dans l'enseignement. Une tension entre l'Église et l'État sur ce plan était dans l'air depuis quelque temps, et se révéla subitement après les élections législatives. Jacques Graeffe la découvrait dans une lettre pastorale des évêques polonais, qui fut lue le 28 septembre 1947 dans toutes les églises de Pologne. Son auteur, le cardinal Hlond, grondait la presse en des termes plus violents que d'habitude : « Nous protestons contre tous les profanateurs insolents qui transforment la religion en objet de plaisanterie. Les traditions de l'Église sont devenues la risée des journaux les plus importants⁴⁶ ». Par la suite, le cardinal reprochait au régime un manque de respect à l'égard de « l'âme croyante de la Nation » et s'opposait aux plans de retrait des cours de religion dans les écoles et de la fermeture des écoles privées et religieuses, annoncés par le ministère de l'Instruction publique. Le cardinal s'en prenait aussi aux appétits de « cette sorte de gens » de former par l'enseignement un « nouvel homme », comparant cette entreprise aux écoles hitlériennes. Il n'était pas étonnant, dès lors, qu'aucun accord ne soit intervenu entre le Vatican et l'État polonais, accord dont le principal adversaire aurait été le cardinal Hlond lui-même⁴⁷.

Au début de l'année suivante, s'ouvrit une nouvelle phase dans les relations entre l'Église et l'État : le passage d'une lutte sournoise à une guerre ouverte. Cette notion apparut, comme le remarque Eeman, dans un communiqué de Radio Vatican daté du 9 janvier 1948 à l'adresse du Parti communiste polonais. Le conflit ne cessait de s'accroître : son enjeu principal était toujours la jeunesse. L'envoyé belge de l'époque l'expliquait ainsi : « Impuissant à gagner les sympathies et l'appui de la population adulte, le gouvernement basé sur le parti communiste doit se contenter de sa soumission. Mais la soumission à la force contient toujours une menace ; il convient donc que la génération qui monte ne soit pas soumise mais acquise. C'est à la gagner que tend aujourd'hui l'effort principal du gouvernement dans le domaine politique⁴⁸ ».

Le programme était clair et le scénario inscrit dans la formation du parti unique en décembre 1948 : l'élimination des associations de jeunesse

46 Ibid., n° d'ordre 639. Varsovie, 9 octobre 1947, J. Graeffe à P.-H. Spaak.

47 Ibid.

48 Ibid.

inspirées par des « idées occidentales » contre lesquelles la presse grondait depuis des mois. Il s'agissait de quatre grandes organisations de jeunesse du Parti socialiste et du Parti paysan qui proclamèrent « spontanément », en juillet, qu'elles voulaient fusionner avec l'organisation communiste de la jeunesse combattante⁴⁹. Ensuite, l'organisation des Boys Scouts et Girl Guides, non moins spontanément, se détournèrent de « l'esprit de Baden Powell ».

Dans la guerre avec l'Église, le gouvernement s'accrocha à un extrait tendancieusement choisi d'une lettre du pape Pie XII aux évêques allemands et lança, en mai 1948, une attaque violente contre le Vatican en l'accusant du manque de sollicitude envers la Pologne, malgré toutes ses souffrances, et d'une demande de révision de ses frontières occidentales.

Ces accusations bien calculées allaient causer quelques inquiétudes dans l'opinion publique polonaise, unanime quant à la question de l'inviolabilité des frontières occidentales. Le clergé, pressé de se prononcer, se trouva bien embarrassé, surtout que le primat tardait à prendre la parole pour rassurer la population polonaise sur les intentions du Vatican à son égard.

Le gouvernement profita de cet état d'esprit pour intensifier sa campagne contre le Vatican. Les associations de tout genre, y compris les partis et les universités, furent amenées à voter des résolutions condamnant ou déplorant la lettre et l'attitude du pape. Parallèlement à cette action, se poursuivaient les attaques habituelles contre l'Église, faites de procès tendancieux pour attentats aux bonnes mœurs ou pour malversations, visant à la discréditer aux yeux des fidèles.

Eeman, observant ce stade violent du conflit entre l'Église et l'État, qui s'annonçait long, le résumait comme suit : « Il a pour objet de soustraire la jeunesse non seulement à l'influence religieuse de l'Église mais à l'influence culturelle occidentale, inspirée d'un humanisme incompatible avec le rigide conformisme qu'exige l'État communiste⁵⁰ ».

La guerre continuait et les diplomates informaient leur centrale de ses étapes successives, marquées par des accusations de collaboration avec les Allemands pendant la guerre, de justification de la lettre du pape favorable aux Allemands et même d'adhésion tacite des hautes autorités ecclésiastiques à des groupes terroristes polonais à la solde de l'impérialisme anglo-américain⁵¹.

Un nouvel élément dans cette lutte fut la lettre de l'épiscopat lue dans les églises du pays le premier dimanche après Pâques (le 24 avril 1949). On

49 Ibid., n° d'ordre 558. Varsovie, 9 juillet 1948, H. Eeman à P.-H. Spaak

50 Ibid., n° d'ordre 1041. Varsovie, 18 décembre 1948 ; H. Eeman à P.-H. Spaak.

51 Ibid. n° d'ordre 306. Varsovie, 24 mars 1949, R. Dooreman à P.-H. Spaak.

y trouvait des allusions à l'inspiration étrangère de l'éducation officielle en Pologne et la question était posée de savoir si « l'activité tendant à séparer la Nation de l'Église ne présenterait pas un danger majeur pour la Nation polonaise qui n'a[vait] jamais eu à se défendre contre l'éducation exercée par l'Église ». L'épiscopat protestait aussi contre les nombreux procès intentés à des prêtres « inculpés en nombre inquiétant » ainsi que contre la nationalisation des écoles catholiques et la limitation des droits de l'Université catholique de Lublin (KUL)⁵².

Un événement qui pouvait bouleverser les relations entre l'Église et l'État était cette nouvelle qui s'était répandue à travers le pays que des larmes avaient été vues coulant sur le visage de la Vierge de la cathédrale de Lublin. Les jours suivants, les pèlerins (jusqu'à 300 mille personnes) encombraient déjà la ville. Cette situation gênante pour le gouvernement fut contrée par l'intermédiaire de proclamations de différentes organisations, y compris des professeurs de l'Université Marie Curie-Skłodowska, qui blâmaient la curie de Lublin de ne pas avoir nié l'existence de ce « miracle »⁵³.

Le successeur du cardinal Sapieha, Mgr Stefan Wyszyński, nommé archevêque de Gniezno et de Varsovie en novembre 1948, tenta d'ouvrir le dialogue avec les autorités pour arriver à un accord, signé finalement le 14 avril 1950, dans lequel l'épiscopat s'engageait à respecter « la loi et l'autorité de l'État ». Ce *modus vivendi* obligeait l'Église à agir, en dehors des questions ecclésiastiques, selon « la raison d'État polonaise »⁵⁴.

L'exercice du culte restait libre et les églises pouvaient profiter d'une aide gouvernementale pour la reconstruction des bâtiments endommagés durant la guerre. D'autre part, il y avait des persécutions contre les prêtres refusant de « coopérer », c'est-à-dire de se ranger dans ce mouvement progressiste. Ce dernier prenait forme dans différentes organisations acceptant toutes les thèses gouvernementales en matière de politique intérieure et extérieure, et essayant d'entraîner de nombreux catholiques à se prononcer contre le révisionnisme allemand et contre la politique vaticane⁵⁵.

52 Ibid., n° d'ordre 419. Varsovie, 24 avril 1949, A. Wauters à P.-H. Spaak.

53 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 12 081, n° d'ordre 666. Varsovie, 18 juillet 1949, R. Dooreman à P. Van Zeeland.

54 Ibid., n° d'ordre 346. Varsovie, 20 avril 1949, R. Dooreman à P. Van Zeeland.

55 Un autre exemple de l'exploitation du patriotisme était la création du mouvement ecclésiastique conformiste. Il s'agissait de catholiques, prêtres et laïcs, dits « progressistes ». Au début, les membres de ce mouvement se recrutaient parmi les prêtres, victimes du nazisme ayant une sensibilité aiguë de la « menace allemande ». Ils furent regroupés dans la Commission des prêtres auprès de l'Union des combattants pour la liberté et la démocratie. En 1950, le gouvernement élargit la formule

Le principal point de discorde était le refus du Saint-Siège de reconnaître comme définitifs les changements de frontières avant la signature du traité de paix et le refus de nommer des évêques polonais pour l'administration des diocèses des terres recouvrées.

L'année 1953 fut décisive dans la lutte entre les deux camps. La situation fut brusquement aggravée par le procès de prêtres de la curie de Cracovie, dont deux furent condamnés à mort le 27 janvier 1953 pour espionnage et trahison. Fernand Justice fut choqué par cette attaque féroce contre l'épiscopat polonais et bouleversé par l'attitude de certains intellectuels, professeurs de théologie, qui par la suite signèrent des manifestes condamnant la curie métropolitaine de Cracovie⁵⁶. Ce n'est que dans son rapport suivant qu'il dévoilait que c'étaient des individus attirés par le régime dans des organisations de prêtres progressistes et d'intellectuels catholiques « activistes »⁵⁷.

Deux mois plus tard, le 8 mars, *Tygodnik powszechny* [Hebdomadaire universel] de Cracovie, patronné par la curie archiépiscopale, cessa de paraître et fut ensuite repris par des « prêtres patriotes »⁵⁸. La raison de sa fermeture était l'absence d'un encadrement en noir de sa une en signe de deuil après la mort de Staline.

Cette « guerre », facilitée par l'action des catholiques progressistes, prouvait l'efficacité des méthodes communistes de noyautage et de diversion. Face à ces actions gouvernementales, le cardinal Stefan Wyszyński adressa, le 8 mai 1953, une lettre au président Bierut contenant cette locution latine ayant une longue histoire : « Non possumus », signée par l'ensemble des participants à la conférence de l'épiscopat, dans laquelle il dénonça la violation par le gouvernement des accords conclus entre l'État et l'Église en 1950 et protesta contre les persécutions des prêtres. N'ayant pas obtenu de réponse, le cardinal décida de rendre cette lettre publique pendant la Fête-Dieu, le 4 juin 1953. En réponse, le gouvernement se permit une nouvelle mise en scène d'un procès public, cette fois celui du Mgr Czesław Kaczmarek, l'évêque de Kielce, accusé d'une collaboration

d'adhésion en ouvrant la porte à tout prêtre qui voulait donner son appui à la politique des autorités. Usant de tous les moyens possibles, on arriva à convaincre environ un millier de prêtres jusqu'en 1954, soit 10% du clergé polonais.

56 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 12 497, n° d'ordre 74. Varsovie, 30 janvier 1953, F. Justice à P. Van Zeeland.

57 Ibid., n° d'ordre 101. Varsovie, 11 février 1953, F. Justice à P. Van Zeeland.

58 Il fallut attendre le « dégel » d'octobre 1956 pour que la situation de l'Église polonaise s'éclaircît, avec la libération de Wyszyński et le retour de l'ancienne rédaction de *Tygodnik powszechny*. Mentionnons que le même jour fut libéré W. Gomułka. Voir Cardinal Stefan Wyszyński, *Notes de Prison*, trad. Joanna Ritt, Paris, Éditions du Cerf, 1983.

ancienne avec les nazis, et d'une autre, plus récente, avec les États-Unis, le Vatican et les services de renseignement occidentaux. L'accusé avoua tout ce qu'on attendait de lui et fut condamné à 12 ans de prison⁵⁹.

Quatre jours après la condamnation de l'évêque, le cardinal Wyszyński prononça à l'Église Sainte-Anne de Varsovie une allocution qui allait devenir sa dernière et dans laquelle, sans mentionner le procès, il opposa la justice des hommes à celle de Dieu et glorifia la « liberté intérieure » que rien ne pouvait détruire. Le lendemain, dans la nuit du 25 septembre 1953, Wyszyński fut arrêté au grand désarroi des fidèles, préoccupés par son sort⁶⁰.

L'arrestation du cardinal Wyszyński, « la décapitation de l'Église polonaise », comme la qualifie le diplomate belge⁶¹, eut un grand retentissement dans le monde. La Belgique réagit à cet acte bouleversant par une motion du Sénat du 22 octobre 1953, remise à Leon Szyguła, ministre plénipotentiaire de Pologne à Bruxelles, et, par M. Justice, au directeur du département politique du ministère des Affaires étrangères, Konrad Meller⁶², à Varsovie. Ainsi donc, à la fin de l'année 1953, le triomphe de l'État communiste sur l'Église fut officiellement consacré. Il n'y avait plus aucune organisation ni publication catholique libre de l'ingérence du régime. L'épiscopat et le bas-clergé étaient obligés, tout au moins officiellement, de marquer leur soumission au régime⁶³.

Malgré cette « guerre » dans laquelle la victoire du gouvernement paraissait évidente, les fidèles assistaient en masse aux services religieux ce qui amena le diplomate belge à cette constatation : « Le communisme a peut-être réalisé en Pologne des progrès matériels, il n'a guère apparemment entamé la foi⁶⁴ ». Néanmoins, il était conscient du danger que les jeunes soient soumis à une pression antireligieuse et anticléricale pour opposer le patriotisme polonais à ce que les milieux officiels appelaient la « duplicité vaticane ».

Dans l'opinion du diplomate belge, « l'Église a su conserver, sinon la liberté, tout au moins une activité tout à fait différente de celle décrite

59 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 12 497, n° d'ordre 680. Varsovie, 28 septembre 1953, F. Standaert à P. Van Zeeland.

60 Ibid., n° d'ordre 691, 2 octobre 1953, F. Standaert à P. Van Zeeland

61 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 12 497, n° d'ordre 694. Varsovie, 3 octobre 1953, F. Standaert à P. Van Zeeland.

62 Ibid., I^e Direction, Section B n° 452/2443. Bruxelles, 20 octobre. Note pour le Ministre.

63 Ibid., n° d'ordre 186. Varsovie, 29 mars 1953, F. Justice à P. Van Zeeland, extrait de la lettre de l'épiscopat polonais du 9 février 1953.

64 Ibid., n° d'ordre 186. Varsovie, 29 mars 1953, F. Justice à P. Van Zeeland.

dans une brochure intéressante du député R. Sheyven⁶⁵. Les églises sont combles, on y voit de très nombreux hommes de tout âge et de toutes conditions y compris des soldats, des officiers quelquefois⁶⁶ ». Standaert et ses collègues occidentaux, comme il en témoigne, étaient impressionnés surtout par les processions à travers la ville lors de la Fête-Dieu qui confirmaient la thèse selon laquelle la Pologne restait catholique même entre les mains des prêtres progressistes.

L'année 1954 fut plus calme dans cette « guerre » entre l'État et l'Église ce qui contrastait avec les tensions de la période précédente. Le parti tardait à suivre les changements dans les autres démocraties populaires et se limita à déclarer « une nouvelle ligne » dans la politique économique qui devait augmenter la production d'articles de consommation et la production agricole tout en continuant le développement de l'industrie lourde. Cela revenait à dire que la collectivisation des campagnes serait freinée⁶⁷.

Ce n'était sûrement pas encore un signe de « dégel », terme dont on aime se servir pour définir les changements survenus en Union soviétique et dans ses pays satellites, mais on pouvait remarquer que les stalinistes polonais perdaient leur impudence et leur conviction d'impunité. La fuite de Józef Światło à l'Ouest, le 5 décembre 1953, eut pour eux l'effet d'une bombe à retardement⁶⁸. Ce haut fonctionnaire du ministère de la Sécurité publique et l'un des plus cruels persécuteurs de l'opposition annonçait des « révélations ». En effet, quelques mois plus tard, Światło dévoilait dans des émissions régulières sur les ondes de Radio Free Europe tous les détails du fonctionnement du régime stalinien en Pologne et des crimes commis, y compris les siens. La mise en lumière de toutes ces pratiques et méthodes odieuses provoquèrent un tollé général, surtout chez le « petit peuple » du parti et obligèrent les tenants du régime à des concessions dont la suppression du ministère de la Sécurité publique et la libération, au début de l'année 1955, de centaines de prêtres, anciens résistants et autres victimes du régime. Le processus de ce vrai dégel qui, en Pologne, prit une dimension révolutionnaire en 1956 et suscita un grand intérêt de la part des diplomates belges, demanderait une autre étude⁶⁹.

65 Raymond Scheyven, *Sept semaines en U.R.S.S.*, Bruxelles, Éditions de Visscher, 1954.

66 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 12 497, n° d'ordre 351. Varsovie, 24 juin 1954. F. Standaert à P.H. Spaak.

67 Ibid., n° d'ordre 188. Varsovie, 3 avril 1954, F. Standaert à P. Van Zeeland.

68 Voir Laszlo Nagy, *Démocraties populaires*, op. cit., p. 170-171.

69 Voir, entre autres, Jan Rowiński, Tytus Jaskułowski, *Polski Październik 1956 w polityce światowej*, Warszawa, Polski Instytut Spraw Międzynarodowych, 2006

En conclusion, il faut constater que les rapports, dont nous avons pu mettre des fragments à la disposition du lecteur, prouvent que la Belgique a envoyé à Varsovie des diplomates hautement qualifiés, conscients des méandres de la politique soviétique en Europe centrale, ouverts à la recherche des forces profondes qui animaient les Polonais dans leur surprenant courage dans l'adversité. La sympathie pour les Polonais et même l'admiration pour leur optimisme inébranlable ne les privait pas du sens critique ni du goût de la vérité. Ils ne se laissaient pas décourager par les efforts des maîtres de la Pologne de critiquer et contrarier les représentants des démocraties occidentales, pleinement conscients que ce serait faire leur jeu que d'y céder. En ceci, ils se distinguaient d'un nombre grandissant de diplomates qui traitaient leur mission dans les pays communistes comme peu intéressante et se limitaient à des fonctions bureaucratiques, en attendant un changement de poste. Ce phénomène de négligence qu'on allait observer durant toute l'époque communiste alarmait l'ambassadeur de France, Étienne Dennery, qui, en quittant son poste à Varsovie, au printemps 1953, mettait l'accent sur les qualifications tout à fait spéciales, nécessaires aux agents diplomatiques envoyés derrière le rideau de fer, et lança un appel aux Occidentaux, ses collègues français compris : « Contrairement au préjugé répandu, seuls des agents de valeur doivent être envoyés en poste en Europe orientale. La présence dans les ambassades de bureaucrates ou de mondains [...] est complètement inutile. Non seulement leur apport au travail commun sera nul, mais ils ne verront même pas quel travail peut être fait⁷⁰ ». Comme nous avons tenté de le prouver, la Belgique, un pays de petite taille, ne se permettait pas de telles négligences et ne perdait pas l'espoir que la volonté des Polonais de garder des contacts avec l'Occident dans le domaine économique et culturel prévaudrait⁷¹.

(traduction anglaise: *The Polish October 1956 in World Politics*, Warsaw, The Polish Institute of International Affairs, 2007), Marcin Kula, *Paryż, Londyn i Waszyngton patrzą na Październik 1956 w Polsce*, Warszawa, Instytut Studiów Politycznych Polskiej Akademii Nauk, 1992.

70 Archives du ministère des Affaires étrangères (français), Série «Z», Europe 1949–1955, Dossier: Pologne, n° 3. Varsovie, 23 avril 1953, É. Dennery à G. Bidault.

71 Archives du ministère des Affaires étrangères (belge), 12 497, n° 313. Varsovie, le 1^{er} juin 1954. H. de Meeûs d'Argenteuil à P. H. Spaak.